L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 13 NOVEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hy Stern & Co., à leur salle d'encan bottes, souliers et brodequins.

Louisiane et Mexique.--Discours de Señor Matias Romero.

M. Matias Romero a prononcé, mardi dernier, à l'ouverture de notre Exposition, un discours aussi remarquable par la hauteur des vues qu'il exprime, que par l'importance des déclarations qu'il renferme. Nous ne prétendons pas lui attribuer une portée que l'orateur n'a peut-être pas voulu lui donner, mais nous ne pouvons oublier que M. Romero est le ministre du Mexique à Washington, qu'il représentait le Président Diaz à la cérémonie et ,que tout en ne parlant qu'en son nom personnel, il ne lui était pas possible d'exposer des idées qui contrariraient celles de son gouvernement. Le discours a donc, par ce fait seul, un caractère tout au moins semi-officiel qu'on ne lui contestera pas.

M. Romero a très bien fait ressortir les circonstances qui tendent à rassurer les personnages politiques du Mexique sur les intentions des Etats-Unis à l'égard de leur pays. L'abolition de l'esclavage, a-t-il dit, a détruit l'esprit d'annexion ; c'était jadis une nécessité politique pour les Etats esclavagistes, qui perdaient, tous les jours, du terrain dans l'Union. Les citoyens intelligents comprennent maintenant qu'ils ne gagneraient rien à s'adjoindre de nouveaux territoires, habités par une race différente de la leur ; qu'il y aurait là, au contraire, pour la grande république américaine, une cause de malaise et de faiblesse."

L'idée est juste ; elle est partagée par tous des esprits éclairés de l'Amérique du Nord ; elle est comprise par tous ceux de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. Du moment que ces Etats sont rassurés sur une indépendance conquise par eux et qui leur est chère, ils ne peuvent que désirer, à seuler Union des deux Amériques, que rapprochent naturellement la similitude des institutions et la communauté des intérêts.

M. Romero ne croit guère à la possibilité de l'établissement immédiat d'un zollverein américain. Le projet est peut-être prématuré. Ce qu'il y a de possible, de bon, de désirable, c'est de resserrer les liens commerciaux entre les deux républiques sœurs.

"Nos deux nations, dit-il, se complètent l'une l'autre, au double point de vue physique et géographique ; toutes les deux occupent les bords de la plus grande mer intérieure du globe. Ensemble, nous produisons tous les articles qui font l'objet du commerce, au sein de l'humanité ; nous avons toutes les variétés de climats ; nous possédons les principales mines et métaux précieux qui servent à régler tous les échanges.

"Nous possédons, au Mexique, toutes les matières premières dont vous avez besoin pour vos fabriques et les fruits tropicaux que vous ne pouvez cultiver. En revanche, nous avons besoin de vos articles manufactufés, dont la consommation augmentera, à mesure qu'augmentera notre production. Il y a, d'ailleurs, entre nous, un lien bien sympathique : nous réalisons, chacun de notre côté, l'idée vraie du gouvernement libre pour le peuple et par le peuple. Tout nous invite donc à nouer entre nous les plus étroites relations économiques."

Nous ne pouvons reproduire tout le discours, qui tiendrait plus de deux colonnes de l'ABEILLE, bien qu'il nous ait paru très court ; il est si substantiel !

M. Romero est évidemment un grand partisan d'une alliance pacifique et féconde entre les deux républiques. Mais quel est le point de départ de cette nouvelle politique ? Où est le véritable trait-d'union entre les deux Etats ? Il n'y a qu'à regarder sur la carte pour le trouver immédiatement. Une ville s'élève sur les bords de cette grande mer intérieure qu'on appelle le golfe du Mexique ; elle est placée à l'entrée des Etats du Sud, auxquels elle sert de débouché ; elle est reliée, par terre, au Mexique par des lignes de fer ; par mer, à ce même Mexique, à l'Amérique Centrale, à l'Amérique du Sud, aux Antilles, par des lignes de steamers ; elle a un des meilleurs ports qu'il y ait au monde ; elle a un immense système de navigation intérieure qui couvre 16,000 milles de terres fertiles portant et nourrissant 30,000,000 d'habitants. Cette ville, c'est la Nouvelle-Orléans.

La Nouvelle-Orléans, les Etats du Golfe—voilà les points qui doivent bénéficier, tout d'abord, des relations commerciales établies, développées, des Etats-Unis avec l'Amérique espagnole et portugaise.

Rien de plus juste que ces vues : Si l'on jette un coup-d'œil sur notre métropole, on voit qu'elle est le centre de deux grands systèmes de navigation qui s'étendent en éventail—l'un vers le Nord, au moyen de cours d'eau qui pénètrent jusque dans les Etats les plus éloignés du Nord-Est et du Nord-Ouest—l'autre, vers le Sud, au moyen de lignes de steamers qui, des jetées Eads, comme point de départ, se dirigent à l'Ouest, au Sud, à l'Est du Golfe, vont mouiller dans les ports du Mexique, de l'Amérique Centrale, de la Colombie, du Venezuela, de l'archipel des Antilles, et peuvent pénétrer jusqu'à ceux du Brésil et de la République Argentine.

Ce sont là peu près les mêmes idées qu'exprimait M. Abram Hewitt, de New York, au mois de février dernier, quand il s'écriait que "la concentration du capital et des industries dans les Etats du Golfe serait bientôt un objet d'étonnement, d'envie pour l'Europe ; que le vaste plateau du Mexique deviendrait l'entrepôt de tous les produits du globe ; que le Sud avait déjà démontré qu'il est capable de tenir une des premières places dans le monde économique, et qu'enfin le percement des isthmes ainsi que la construction du chemin de fer aux vaisseaux du Tehuantepec feront à la Nouvelle-Orléans une immense situation dans le commerce interocéanique."

Laissons, comme l'insinue M. Romero, les puissances européennes se débattre dans le grand conflit oriental dont la solution semble à peu près impossible, parce que chacune d'elles est jalouse du moindre pas en avant fait par sa voisine—ce qui les condamne toutes à épuiser le meilleur de leur sang, de leurs énergies, de leurs finances, dans l'entretien ruineux et énervant de gigantesques armées permanentes. Elles se font échec mutuellement, non seulement pour la possession de nouveaux territoires, mais aussi et surtout, pour la conquête de nouveaux marchés, pour l'établissement de nouvelles relations commerciales.

Rien de pareil de ce côté de l'Atlantique. Les rivalités n'y existent pas, les intérêts n'y sont pas éternellement en conflit, et nous avons plus de raisons légitimes de nous y unir, qu'il n'y en a, de l'autre côté, pour se diviser et s'affaiblir.

Formons donc avec le Mexique une alliance économique sur des bases loyales, équitables, et les deux pays peuvent, la main dans main, marcher d'un pas sûr à une prospérité commune.

Nous lisons dans le *Journal des Débats*, du 27 octobre :

On sait quelle rivalité permanente existe entre le prince Napoléon et son fils, le prince Victor. Dès que l'un d'eux agit ou parle, d'autre manifeste aussitôt en sens contraire.

C'est ainsi que, après avoir lu dans le *Figaro* l'opinion du prinse Napoléon sur les élections, nous nous attendions à voir le prince Victor se faire "interwiewer" à son tour. C'est M. X. Y. Z. qui s'est chargé de présenter le prince au public. Il en fait d'abord un portrait, qui rappelle le style de M. Ignotus :

"Il a vingt-quatre ans. Les femmes disent de lui : "c'est un homme," et les hommes : "c'est un prince."

"Il fixe l'avenir d'un œil clair que ne voile aucune pensée mélancolique.

"Les hommes prédestinés portent en leur regard l'ombre ou le rayon des événements futurs, et lorsqu'on abordait le prince impérial, on discernait sur sa physionomie triste et rêveuse comme le pressentiment confus d'une destinée tragique.

"Le prince Victor, vigoureux, bien portant, n'est point de ceux qui se résignent aux coups de la fortune ; il a de hautes visées et sait que le nom de Napoléon impose à celui qui le porte une ambition sans limites.

"Sur le coupe-papier d'ivoire qui marque la page commencée, il a écrit de sa main :

Aut Cæsar, aut nihil.

"Et ce n'est pas une vaine réminiscence de collège."

En ce qui concerne le dissentiment qui existe entre le père et le fils, le prince Victor-Napoléon a déclaré :

"Le plébiscite de 1870 est mon Evangile. Il confère à notre famille des droits auxquels l'un de nous peut renoncer pour lui-même, mais dont il ne lui est pas permis de dépouiller les autres.

"Que mon père reconnaisse le plébiscite de 1870, qu'il en accepte toutes les stipulations, qu'il se proclame héritier de Napoléon III et du prince impérial, et je lui rends immédiatement et publiquement l'hommage qui est dû au chef de la dynastie.

"Mais si mon père abandonne le titre impérial pour rechercher une magistrature républicaine, avons-nous le devoir de nous soumettre à cette déchéance volontaire ? Devons-nous déchirer à notre tour le contrat qui lie le peuple et notre famille ?"

Le prince expose ensuite ses projets d'avenir et ses desseins politiques en présence de la situation créée par les dernières élections.

"Les Constitutions de l'empire imposent à *tous* les Napoléons des devoirs que la prinse Victor, en ce qui le concerne, à la volonté de ne pas déserter.

Le résultat des élections l'a surpris, et la signification que l'on a voulu lui donner l'a fâcheusement impressionné.

Le prince croyait, il croit encore que le parti impérialiste est le plus nombreux en France ; il n'accepte pas sans révolte la défaite que l'on prétendrait attribuer à ses amis.

Je lui disais mardi dernier :

"—L'Union conservatrice s'est faite d'accord commun et la répartition des candidatures a eu certainement l'approbation de Votre Altesse."

Il m'interrompit brusquement :

"—Lorsque mes amis ont pu prendre en main la direction de nos affaires électorales, presque partout les situations étaient prises.

"On savait que, par respect filial, je ne pouvais pas, je ne voulais pas intervenir—directement dans la lutte ; les royalistes en ont profité pour conclure des alliances dont ils espéraient recueillir tous les avantages ; mais cela changera, cela doit changer ; je ne puis admettre qu'en face de la république il n'y ait pas un Napoléon.

"—Quoi qu'il en soit, Monseigneur, la nouvelle Droite parlementaire formera un groupe solutionniste à la disposition du premier qui se présentera, et je crains bien que celui-là ne soit pas Votre Altesse Impériale.

"—Je ne redoute pas une solution parlementaire. La victoire du 4 octobre a été une surprise. La vraie bataille se livrera aux élections prochaines ; ce jour-là, nous serons prêts.

"Pour combattre les opportunistes, l'Union conservatrice a pu suffire ; mais nous voici bientôt en présence des radicaux ; ceux-là ne se contenteront pas de mal gérer les affaires publiques, ils apporteront au pouvoir des plans de réformes qui ameuteront contre eux le pays tout entier.

"Je reconnais qu'ils seront plus difficiles à vaincre que leurs devanciers ; la lutte sera plus rude et le péril plus grand, et vous verrez à ce moment le peuple se tourner d'instinct vers les Napoléons.

"Les d'Orléans peuvent soulever des querelles de programmes, des compétitions constitutionnelles et les résoudre à leur avantage, mais viennent la lutte pour la société même, le combat pour la patrie, et je vous jure que nous ne céderons le pas à personne, car ces batailles-là, on sait dans notre famille comment il faut les livrer et aussi comment on les gagne."

Et le prince se tient en arrêt fortement la main :

"—Ah ! si mon père avait voulu ! avec sa science quasi-universelle, avec son admirable intelligence !...."

Je n'avais rien à répondre, je saluai et me retirai.

Quelques détails sur les toilettes portées, par les dames, aux fêtes d'Eu, en France, pourront intéresser nos lectrices.

La princesse d'Orléans avait la traditionnelle robe de satin blanc, tout entière recouverte de Chantilly, avec un voile de même dentelle ; traîne de satin : bouquets de fleurs d'oranger au corsage et dans la jupe.

La duchesse de Chartres portait une toilette de satin blanc, festonnée de vieil or, et bordée de fourrures ; gilet en velours vieil or.

La reine de Danemark avait une robe de soie blanche avec tunique et traîne en velours violet.

La princesse de Galles portait une robe de satin blanc avec tunique et traîne en velours bleu.

La comtesse de Paris : costume velours ponceau orné de jais vieil or.

La princesse royale de Danemark : soie bleue claire avec traîne velours bleu de Prusse.

Puis : la duchesse d'Uzès, en velours caroubier ;—Mme de Butter, en toilette de soie gris perle, avec application en velours ;—Mlle de Cercey, en bleu de ciel ;—La marquise de la Ferronnays, costume grenadier et jaquette amazone ;—Mme Bochet, toilette saumon avec fichu bleu, jupe relevée avec jupon velours foncé ;—Mlle du Parquet, corsage velours bleu de France, orné de filigranes d'or, et jupe de satin blanc ;—La comtesse de Thecle, costume gris-crème montant, avec volants et dentelles d'Alençon ;—Les jeunes princesses de Galles, tout en blanc ;—La duchesse de Montpensier, en soie marron relevée d'Alençon ;—Mme de Riancey, costume et tunique gris à fleurs ;—La duchesse de La Trémoille, en velours violet ;—Mme de Barral, en robe à traîne, lie-de-vin, ornée de volants de Chantilly, gilet en satin crème rayé ;—La marquise douairière de Beauvoir, en soie marron, ornée de dentelles d'Alençon, et portant un superbe collier d'émeraudes ; Mlle Estancelin, en satin blanc et bleu.

Deux des plus belles toilettes étaient portées par les deux sœurs, Mme la comtesse de Beauvoir et la duchesse de Decazes, nées de Lowenthal.

La marquise de Beauvoir avait un costume Henri II, qui lui allait à merveille. Corsage et tunique brocart héliotrope foncé avec tablier à crochet uni fait à la main et imitant l'ancien point de Milan ; rubans bleus au corsage, la jupe bordée de satin bleu. Cheveux relevés à la Lamballe ;

Duchesse Decazes : toilette et corsage à pointes gris cendré, gilet blanc orné de perles ; tablier satin blanc rayé crème avec un nœud de dentelles, en points d'Alençon.

On annonce la prochaine arrivée d'un naja africain au Jardin de Plantes de Paris.

Le naja est un serpent devenu très rare, heureusement, même dans les environs du Cap, où se trouve encore sa formidable espèce.

La longueur de cet affreux reptile atteint jusqu'à quinze pieds et c'est peut-être le plus venimeux et le plus terrible des serpents.

L'effet de son poison est foudroyant ; l'homme ou l'animal qui en est atteint est perdu, à moins d'amputer sur-le-champ la partie atteinte par le venin du monstre.

La *République Française* du 30 octobre :

L'attention du ministre de l'agriculture ayant été appelée sur les heureux résultats obtenus au Médoc par l'emploi d'un mélange de chaux et de sulfate de cuivre contre la maladie de la vigne nommée mildew, M. Prilleux, inspecteur général de l'enseignement agricole, a été chargé d'aller examiner sur place les résultats obtenus.

M. Prilleux vient d'adresser à M. Hervé Mangon, ministre de l'agriculture, un rapport que le *Journal officiel* publie et dont voici la conclusion :

"Si je n'ai pas été victime d'une illusion pendant toute l'excursion que je viens de faire dans le Médoc, on a maintenant pour se protéger du mildew un remède aussi efficace qu'est le souffre pour combattre l'oïdium.

"Qui plus est, il ne me semble pas impossible que ce remède inespéré profite, non pas seulement aux propriétaires de vignes, mais encore aux agriculteurs du Nord. Le peronospora de la vigne est proche parent de celui de la pomme de terre, et il n'y a pas d'invraisemblance à supposer que le remède efficace pour l'un puisse avoir aussi une action efficace sur l'autre.

"Déja je puis apporter un fait à l'appui de cette hypothèse. Au Château-Langon, des tomates étaient atteintes d'une maladie qui, selon toute apparence, était due au développement du peronospora de la pomme de terre, qui, comme on sait, attaque aussi la tomate. M. Jouet les a traitées comme ses vignes, et il m'assure en avoir ainsi obtenu la guérison.

"Si isolé que soit encore le fait, il doit être indiqué pour que, l'année prochaine, les cultivateurs, soit de tomates, soit surtout de pommes de terre, ce qui est bien le plus important, fassent dans leurs champs, dès la première apparition de la maladie, des essais analogues à ceux qui ont été effectués avec tant de succès cette année dans le Médoc sur les vignes.

Le congrès vétérinaire a tenu hier sa quatrième séance.

A l'arrivée de M. Pasteur, qui a présidé la réunion, toute l'assistance lui a fait une ovation.

M. Pasteur a fait connaître les résultats des expériences dont il a donné connaissance à la séance de l'Académie des sciences lundi dernier.

"Le traitement curatif de la rage est trouvé." Tous les vétérinaires couvrent de leurs applaudissements chaleureux l'annonce de cette nouvelle.

Après l'exposé de M. Pasteur, la discussion s'engage sur les mesures applicables à la rage.

Le maintien du *statu quo* a été voté à l'unanimité.

Voici le résumé des explications fournies par M. Pasteur :

"Répondant à une demande formulée par M. Quivoque, de Lyon, M. Pasteur dit que sans en avoir l'évidence scientifique, il est convaincu que le chien aux morsures duquel le père Meitier a failli succomber était réellement enragé.

"A cette question : Quel est le diagnostic de la rage ? l'illustre savant répond : C'est à l'inoculation seule que l'on peut demander la preuve de l'existence de la rage ; comment doit-on procéder pour ces inoculations, et comment reconnaître qu'un animal, un chien, par exemple, est mort de la rage ?"

Lorsqu'un chien est enragé ou considéré comme tel, il est préférable, conseille l'orateur, de ne pas le tuer, de le laisser mourir naturellement, pour que les hommes compétents puissent acquérir la preuve de la maladie. Le chien qui meurt de la rage, de sa suite, a la moelle allongée rabique.

Si le chien est abattu, il est impossible de trouver le virus rabique dans cette moelle. Pour établir la preuve de l'existence de la rage, il est donc indispensable que le chien soit mort de mort naturelle. La durée de l'incubation peut être de seize jours (dernière limite.) Or, l'animal peut manger pendant la période de la maladie.

C'est ce qui explique la présence d'aliments hétéroclites dans l'estomac du chien qui a mordu la jeune Meister.

Peut-on inoculer la salive de l'animal enragé ? M. Pasteur a constaté, au début de ses importantes expériences, que l'inoculation de la salive donnait des résultats peu concluants.

Il a cherché et a trouvé mieux. Il a aujourd'hui la certitude que le virus à l'état de pureté parfaite ne se trouve que dans la moëlle allongée et dans le cerveau de l'animal atteint.

On doit donc se garder de prendre le virus rabique dans la salive, car on s'exposerait à des mécomptes 9 *fois sur* 10.

On lit, dans le *Journal des Fabricants de sucre*, publié à Paris :

La période des mauvais temps ne semble pas toucher à sa fin. Le thermomètre reste assez bas, heureusement, circonstance favorable à la conservation de la betterave.

La plupart des betteraves de cultivateurs, celles qui ne sont point, vu leur faible densité, acceptées par les fabricants de sucre ; elles devront servir de nourriture aux bestiaux ou aller à la distillerie, qui se préoccupe moins de la qualité.

Pour les graines de bonne sorte, pour les betteraves de race, le résultat est, par contre, très-satisfaisant, aussi bien pour le cultivateur que pour la fabricant. Ces betteraves, tout en ayant acquis, par les labours profonds et les soins de culture qu'elles exigent, un poids satisfaisant, ont une fixité remarquable de richesse, et leur densité baisse peu malgré le mauvais temps.

Toutes les fabriques sont en marche, et l'on est fixé maintenant sur le nombre des fabriques ayant contracté l'abonnement à l'impôt sur la betterave. Ce nombre doit être aujourd'hui de 340 environ, sur 436, proportion considérable.

On écrit de Magdebourg, au même journal :

Les estimations de M. Licht sont ici vivement critiquées. On admet en général que l'Allemagne ne produira pas plus de 850,000 tonnes, contre 1,150,000 tonnes en 1884-85. Le déficit est donc considérable, et il devra finalement se faire sentir sur les cours. La température actuelle est favorable à l'arrachage, partout en pleine activité. Les rendements sont très-variables, par suite de l'inégale répartition des pluies. En général, les bonnes espèces de betteraves bien cultivées n'ont pas souffert sensiblement des pluies et donnent des résultats satisfaisants. Sans la réduction des emblavements, l'Allemagne aurait produit cette année des masses de sucre.

D'une statistique dressée par un journal de Paris, il résulte que le nombre des suffrages exprimés les 4 et 18 octobre, donne très exactement ; 3,636,035 voix aux conservateurs, et 4,164,959 aux républicains.

On vient de placer à l'entrée du grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, les bustes du cardinal de Richelieu et de l'abbé Rollin.

A la séance du 18 octobre dernier de l'Académie des Sciences, de Paris, M. Fabre, de Genève, correspondant de l'Académie, expose les résultats des recherches qui ont été faites par les ingénieurs suisses dans les lacs de Constance et de Genève ; elles ont permis de constater que les fleuves qui se déversent dans ces lacs, le Rhône notamment, continuent leurs cours au-dessous des couches supérieures. Le Rhône, à son entrée dans le Léman, se précipite réellement en cascade dans les profondeurs du bassin et forme un courant d'une hauteur qui atteint 73 mètres.

L'existence de ce courant a été constatée jusqu'à une profondeur de 230 mètres au-dessous de la surface du lac. Le phénomène s'explique en grande partie par la différence de température et de densité des eaux du fleuve et des eaux du lac.

L'inventeur des allumettes chimiques, le Hongrois Ironyi, est mort, récemment, dans un village de la Hongrie. Il n'avait jamais pu réunir la somme nécessaire pour acheter un brevet d'invention, et sa découverte, qui a enrichi tant d'industriels, l'a laissé pauvre jusqu'au dernier jour de sa vie.

A propos de la mort du malheureux Ironyi, disons que le pays où la consommation d'allumettes est la plus considérable est, toutes proportions gardées, la Belgique ; la statistique établit qu'elle y est de neuf allumettes par jour et par habitant.

En France, elle est de huit, ce qui donne le joli total de 288 millions d'allumettes quotidiennement brûlées.

Le Journal des Débats :

Le *Soleil* reproduit une lettre que lui adresse un de ses lecteurs, et que M. Edouard Hervé fait suivre de quelques observations approbatives. Le correspondant du *Soleil* ne peut pas se consoler de l'échec de M. le duc de Broglie dans l'Eure, et il demande s'il n'y aurait pas quelque part un député conservateur qui voudrait se désister en sa faveur. M. Abattucci ne l'a-t-il pas fait autrefois en Corse au profit de M. Rouher. Le *Soleil* approuve fort la suggestion qui lui est faite.

La place de M. le duc de Broglie est à la Chambre ; il y a là un intérêt capital pour le parti conservateur tout entier. M Paul de Cassagnac ne suffit pas ; il est bon pour sonner la charge, mais M. de Broglie serait meilleur pour la grande et la petite stratégie. Nous ne sommes pas de ceux qui auraient vu avec un regret amer l'élection de M. de Broglie ; il ne nous déplaît pas de voir des hommes distingués parmi nos adversaires ; si cela rehausse leur parti, le nôtre aussi est obligé de prendre un ton plus élevé, d'user de plus de modération et de prudence. M. de Broglie surtout ne nous aurait pas déplu, car, tout en apportant dans les discussions parlementaires une parole remarquable, il a toujours fait plus de mal à ses amis qu'à ses ennemis. La république lui doit de grandes victoires. Nous ne serions donc pas autrement fâchés qu'un conservateur lui cédât sa place.

Le Temps :

Non seulement M. de Broglie n'est pas, pour les républicains, un adversaire redoutable, mais il est même un adversaire désirable, car il est le représentant le plus accrédité de cette politique de réaction monarchique qu'il a tenté de faire prévaloir, au 24 Mai 1873 et au 16 Mai 1877, et contre laquel le pays s'est si énergiquement prononcé. Il est tellement avéré que cette politique a contre elle la grande majorité de la nation—les élections d'octobre 1877 et celles de 1881 l'ont suffisamment prouvé—qu'on ne pourrait souhaiter un autre chef à l'opposition de droite que l'homme dans lequel elle s'incarne.

On peut considérer, en outre, que, à deux reprise, c'est M. de Broglie qui a fait l'union du parti républicain, en l'obligeant à oublier ses griefs pour faire face à l'ennemi commun. S'il devait, une fois de plus, nous rendre un semblable service, nous ne saurions faire trop de vœux pour son entrée à la Chambre. C'est, par conséquent, sans aucune émotion que nous assisterons à la réussite de la campagne entreprise par le *Soleil* pour rendre M. de Broglie à la vie parlementaire. Loin d'y voir un danger pour la République, nous serions plutôt tentés d'y voir un avantage.

Le 26 octobre, après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance, le Congrès des vétérinaires de France s'est livré à un examen des conclusions prises à la fin d'un rapport déposé par M. Butel de Meaux.

Ce rapport très étudié a fait l'objet d'une discussion approfondie, et les résolutions suivantes ont été prises par le Congrès :

1. La contagion est très probablement la cause unique de la péripneumonie.

2. Les animaux malades ou suspectés doivent être déclarés à l'autorité dans le plus bref délai possible.

3. L'indemnité accordée par la loi doit être maintenue.

Le Congrès considère l'indemnité comme un moyen excellent pour venir en aide aux cultivateurs déjà éprouvés par l'avilissement des prix de toutes les denrées alimentaires.

4. La visite officielle des animaux malades ou suspects doit être faite le plus promptement possible, et l'abattage des malades, exécuté immédiatement.

5. Il y a lieu de procéder le jour même à l'inoculation des sujets contaminés.

Le *Journal of Commerce* signale un fait nouveau sur les marchés anglais.

Le steamer le *Britannic* est arrivé à Liverpool, ayant à bord 100 tonnes de fer brut d'Amérique ; et ce n'est, paraît-il, que la première livraison d'un envoi très important.

La Votation populaire suisse a adopté, par deux fiers, contre un tiers des suffrages, un projet de loi contre l'alcoolisme, qui donne le droit aux autorités cantonales de réduire le nombre des débits de boissons, et autorise la Confédération à imposer extraordinairement les eaux-de-vie malsaines.

Le projet de loi offre un mélange de philantropie et de fiscalité.

M. Henri Vignot, lieutenant de la marine française, vient d'accomplir une heureuse exploration sur le Mé-Kong.

Avec le torpilleur 44, qu'il commande, il a pu franchir les rapides de Pré-Pa-Tang, au nord de Sambor, et arriver jusqu'à Stong-Trend, en plein Laos siamois.

Dondart de la Grée et Francis Garnier avaient vu ces rapides, à la saison sèche, en sampang, mais c'est la première fois qu'un bateau à vapeur les a franchis.

Depuis deux ans une canonnière, commandée par M. Pésigny, cherchait un chemin navigable, et c'est sur l'inspiration de M. le capitaine de vaisseau Réveillère, alors en tournée d'inspection, que M. Vignot a tenté cette périlleuse entreprise en poussant le torpilleur 44 à toute vitesse.

La dernière évaluation du revenu cadastral des propriétés situées à Paris a été faite en 1876 et en 1877.

La proportionnalité qui avait été établie à cette époque, entre les revenus des immeubles des divers quartiers, n'existe plus aujourd'hui.

Il est donc indispensable de procéder à la révision décennale prescrite par les lois des 3 frimaire an VII et 7 août 1850.

Cette opération de longue haleine ne durera pas moins de deux années ; elle commencera l'année prochaine.

La dépense totale, évaluée à 400,000 f., sera répartie moitié sur l'exercice 1886, moitié sur l'exercice 1887.

On vient de faire, au château de Bolvoir, en Angleterre, la trouvaille d'une collection de lettres des rois Edouard IV et Henri VII, ainsi qu'une correspondance du comte de Shrewsbury (le fameux Talbot).

Le *Journal officiel* de Paris a publié, le 26 octobre, la liste des récompenses pour l'exposition coloniale française à Anvers. Trente diplômes d'honneur, 105 médailles d'or, 152 médailles d'argent, 196 médailles de bronze et 212 mentions honorables ont été décernés à nos exposants, soit en tout 728 récompenses.

L'empereur d'Autriche a prononcé une importante allocution en recevant les présidents des Délégations. Rarement la question extérieure est traitée avec autant de prolixité dans les discours des souverains.

Après une allusion substantielle à l'entrevue de Kremsier et à la cordiale intimité qui règne entre les trois empires, le monarque a résolument abordé la question d'actualité et déclaré sans ambages que son gouvernement s'efforçait, "de concert avec les autres puissances signataires du traité de Berlin, de rétablir dans les pays des Balkans l'ordre légal dont la violation inattendue met dans un grave danger la tranquillité et le bien-être des populations de cette région. Le respect du traité et le maintien des droits et des devoirs qui en résultent sont les conditions de la confiance que l'Europe a témoignée aux peuples de la presqu'île des Balkans, en leur reconnaissant une situation politique autonome."

Pauvres fumeurs !

Voici maintenant—dit la *Liberté* du 27 octobre—que les ennemis du tabac pensent qu'il doit entrer en ligne de compte pour la criminalité. Le préfet de police a autorisé un savant à faire des études au Dépôt de la préfecture, et un long état vient d'être dressé, contenant des renseignements sur les prisonniers ; ils portent sur l'âge, sur la nature du crime et indiquent si le prévenu est fumeur, priseur, chiqueur, modéré ou passionné.

On sait que cette loi empêchera encore l'Etat de recueillir de jolis bénéfices.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.

En Provence, France, les truffiers préfèrent le porc au chien pour déterrer la truffe. Le porc a plus de force dans le groin ; il fouit le sol, même dur, et fait au trois quarts la tâche du déterreur. Le chien se fatigue plus vite ; il s'endolorit les pieds à gratter les pierres rocailleuses ou compactes ; il laisse parfois beaucoup à faire à son maître. Pour dresser le chien truffier, on cache une truffe dans un sabot ou dans une petite boîte percée de trous ; on enfonce le sabot ou la boîte dans la terre et on pousse le chien à l'y découvrir en lui donnant une friandise, un morceau de lard et de pain.

Il résulte, d'un pointage, que pour l'élection de M le président de la République, la Chambre française dispose de 382 voix républicaines, et le Sénat de 230.

La Chambre syndicale des grains et farines de Paris, a pris, dernièrement, l'initiative de la réunion d'une commission chargée d'étudier les mesures à prendre pour arriver à l'unification du poids des sacs de farine à 100 kilog. nets par sacs.

Ce projet a été approuvé par la Chambre syndicale de la boulangerie de Paris et la commission des farines 12 marques et la commission du poids des sacs de farine vient d'être constituée.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et au détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

THEATRE DE L'OPERA,
RUE BOURBON.
LUNDI, 16 NOVEMBRE.
GRANDE SOIRÉE
DRAMATIQUE ET MUSICALE
Pour le Bénéfice et sous les auspices des
Dames du Comité Exécutif de l'Exposition
—PAR LE—
SHAKESPEARE CLUB
—ET LA—
BANDE DE L'EXPOSITION
DU Prof. D'AQUIN.
La représentation se composera du Drame Historique de Benjamin Webster, intitulé
THE DEAD HEART
Avec les personnages suivants :

Robert Landry	M. T. O'Neile
Abbé Latour	M. B. Omerato
Comte St. Valerie	M. A. M. Columba
Jacques Legrande	M. John R. Cefalo
Amédée Toupet	M. W. H. Beanham
Raboul	M. W. E. Lauder
Michel	M. M. T. Mulliday
Jean	M. W. H. Gowland
Jocrisse	M. L. J. Hamblas
Crieur	M. J. Jones
Catherine Duval	Mlle Louise Dickson
Cornette	Mlle Maggie Keller
Le femme	Mlle Bessie Shearer
La femme	Mlle Ogelvie

Lords, Dames Soldats, Prisonniers, Sans Culottes, Chœurs etc., par les membres du Club.
Intervalle de dix-sept ans entre le premier et deuxième actes.

Le spectacle commencera avec l'ouverture de Freyschutz, par la bande de l'Exposition du Prof. D'Aquin qui donnera dans la soirée les morceaux suivants
Entre le Premier et le Deuxième actes.
Morceaux de Faust
Entre la Deuxième et Troisième actes.
Invitation à la valse.....Weber
Entre le Troisième et Quatrième actes.
Minuet.....Boccherini
Entre le Quatrième et Cinquième actes.
Polka de mazurka.....Waldeufe
La représentation se terminera par la Grande Marche Finale aux flambeaux No 3, de Meyerbeer.

Les Rafraîchissements seront servis dans le Foyer, sous la surintendance personnelle des Dames du Comité Exécutif.

Les portes s'ouvriront à 7 heures p. m. La représentation commencera à 7.45.

BILLETS.....50c.

Sièges réservés, 25c extra. Loges, selon leur position, peuvent être louées au Magasin de Musique de PHILIP WERLEIN, rue du Canal, ou par demande à une des dames du comité ou aux membres du Shakespeare Club. 13nov

Bureau de la Levee Steam Cotton Press Co.—Nlle-Orléans, 10 novembre 1885.—Avis est par le présent donné que l'élection annuelle des directeurs de cette Compagnie, pour l'année à venir aura lieu au bureau de la Compagnie, 107 rue Gravier, lundi, 23 novembre, de 11 heures du matin à midi.
WM. S. S. SEVEY, Secrétaire.
11nov—11 13 15 17 19 21 23

John's Restaurant,
19.....RUE UNION.....19
Déjeuner.....à 50 cts.
Dîner.....à 75 cts.
ou à la carte, pension par mois ou à la semaine. Prix très-modérés, chambres pour voyageurs. Lunch tous les jours 10 1/2 heures à 1 heure
—ET—
Le Nouveau Restaurant John,
112 RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.
4sept—6mois

SAM. BANDERA,
Le Roi des Huîtres.
Propriétaire du
Royal Oyster Saloon et Restaurant,
Coin des rues Royale et Toulouse.
Pension à la journée, à la semaine et au mois. Ouvert jour et nuit.
Entrée pour Dames rue Toulouse.
11 oct—4 m. Téléphone No 491

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le Schuylkill Pure Malt Whiskey, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton. E. VERGNES, Agent,
Bureau rue Magazine 99,
7 juin—6 mois PP Nlle-Orléans.

POUR L'EXPOSITION;
LA "MAISON BLANCHE",
PENSION privée de 1re classe, au coin des rues St. Charles et Cadiz, 5 minutes de distance de l'Exposition par le chemin ferré de l'Avenue St. Charles. Grand jardin rempli de plantes rares. Les conforts du home joints au luxe de la vie d'hôtel. Pour toutes conditions s'adresser au "White House", Nlle-Orléans. 22oct—1m

Dr EDOUARD DUPAQUIER,
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.
970 1/2 rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.
Consultations : de 7 à 8 h. du matin, et de 4 à 5 de l'après-midi. Le Dimanche de midi à 2 heures. 17 juin—1PP

TAPIS.
Un immense assortiment en a été reçu
DE TOUS LES GENRES,
De toutes les qualités, élégant et à bon marché.
— AUSSI —
UN JOLI CHOIX DE
STORES DE FENÊTRES,
Rideaux dentelle; Serin et Madras,
DEVANTS DE CHEMINÉES,
NATTES, TOILES CIRÉES,
LINOLEUMS de toutes les grandeurs, FEUTRE et TAPISSERIE DE LAINE en grande variété, etc., etc.
Le tout aux prix les plus modiques
B. & W. CRONER,
141 rue du Canal, coin Bourbon.
15sept—3m

SUCRIERS ET BRASSEURS.
BI-SULFITE DE CHAUX
De Bonnabel
DATANT DE 1851.
Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demander des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Ehlermann & Cie., 22me rue et Avenue Scott, à St-Louis ; aussi, de Coolidge & Marcus, 241 rue Water, New York.
H. BONNABEL,
Boîte de poste 3197. Nlle-Orléans.
27sept—3m

D. H. Holmes.
Avis.
La protestation des acheteurs contre la taxe de cinq sous qui leur était impos